



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIR-ET-CHER

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°41-2018-02-006

PUBLIÉ LE 6 FÉVRIER 2018

# Sommaire

## **PREF 41**

41-2018-02-01-002 - Arrêté portant modification de la composition du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) de Loir-et-Cher (4 pages)

Page 3

PREF 41

41-2018-02-01-002

Arrêté portant modification de la composition du Conseil  
départemental de l'éducation nationale (CDEN) de  
Loir-et-Cher

PREFET DE LOIR-ET-CHER

## ARRÊTE

N°

du 1 FEV. 2018

**portant modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale**  
(modificatif n° 4)

Le Préfet de Loir-et-Cher,  
Chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur,  
Chevalier dans l'ordre national du mérite,

Vu le code de l'Education Nationale, notamment ses articles L 235-1 et R 235-1 à R 235-11-1,

Vu la circulaire du 21 août 1985 relative à la mise en place des conseils de l'éducation nationale institués dans les départements et les académies,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 de M. le président du conseil départemental de Loir-et-Cher désignant Mme Isabelle Gasselin, vice-présidente chargée des collèges, pour le représenter au Conseil départemental de l'Education Nationale (C.D.E.N.) de Loir-et-Cher en qualité de vice-présidente,

Vu la lettre du 1<sup>er</sup> février 2018 de l'association des maires de Loir-et-Cher désignant M. Eric MARTELLIERE, maire de Fougères-sur-Bièvre, pour siéger en qualité de membre titulaire au CDEN de Loir-et-Cher,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du conseil départemental de l'éducation nationale (C.D.E.N.) de Loir-et-Cher est modifiée ainsi qu'il suit :

### 1) PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS

- Le préfet, président,
- Le président du conseil départemental, président
  
- L'inspectrice d'academie – directrice académique des services de l'éducation nationale, vice-présidente
- La vice-présidente du conseil départemental, chargée des collèges, vice-présidente

.../...

## 2) REPRESENTANTS DE LA REGION, DU DEPARTEMENT ET DES COMMUNES

### *TITULAIRES*

#### Région

Madame Tania ANDRE  
Conseillère régionale

#### Département

Madame Claire FOUCHER-MAUPETIT  
Conseillère départementale

Monsieur Benjamin VETELE  
Conseiller départemental

Madame Maryse PERSILLARD  
Conseillère départementale

Madame Catherine LHERITIER  
Vice-Présidente du Conseil Départemental

Madame Isabelle HERMSDORFF  
Conseillère départementale

#### Communes

Monsieur Patrick MARION  
Maire de Neuvy

Monsieur Pierre JULIEN  
Maire de Châtillon-sur-Cher

Monsieur Eric MARTELLIERE  
Maire de Fougères-sur-Bièvre

Monsieur Marc GRICOURT  
Maire de Blois

### *SUPPLEANTS*

Monsieur Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED  
Conseiller régional

Monsieur Claude DENIS  
Conseiller départemental

Madame Lionella GALLARD  
Conseillère départementale

Madame Dominique CHAUMEIL  
Conseillère départementale

Madame Florence DOUCET  
Conseillère départementale

Monsieur Philippe SARTORI  
Conseiller départemental

Monsieur Laurent ALLANIC  
Maire de Saint-Claude-de-Diray

Monsieur Jean-Claude SOMMIER  
Maire de Huisseau-en-Beauce

Monsieur Jean-Michel DEZELU  
Maire de Souesmes

Monsieur Yves GEORGE  
Maire de Ménars

## 3) REPRESENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ETAT

### F.S.U. 41

Monsieur Emmanuel MERCIER

Madame Aurélia STEDRANSKY

Monsieur Gil BOISSE

Monsieur Stéphane LEROY

Madame Aline CHEVALIER

Monsieur Frédéric BESNARD

Monsieur Julien ROUSSELOT

Monsieur Stéphane RICORDEAU

Madame Odile MOTHET

Monsieur Eric RIOU

Madame Sappho PIEPER-MEA

Madame Virginie GROSPART

Madame Carole GAGNIER

Monsieur David LANGLET

Madame Véronique LAFARCINADE

Madame Anne-Hélène GALLIER

### U.N.S.A.-EDUCATION 41

Madame Laetitia PLASSAIS

Madame Christine VENUAT

Madame Pascale MARCHAND-GRESY

Monsieur Julien TARDIEU

.../...

#### **4) REPRESENTANTS DES USAGERS**

##### *TITULAIRES*

##### *SUPPLEANTS*

##### **Parents d'élèves**

##### **F.C.P.E.**

Madame Catherine LACASSAGNE  
Madame Christine LAFFITTE  
Madame Anaïs MICOULEAU  
Madame Fabienne DERRE  
Madame Julie BERTHIN  
Monsieur Dominique CHANTARAUD  
Monsieur Laurent PAUCHET

Monsieur Didier NEVOUX  
Madame Céline BIGOT  
Monsieur Nicolas BRELLE  
Madame Vanessa BOURDIER  
Monsieur Nicolas TELLUS  
Monsieur Jacques DEL-MONTE  
Madame Jessica CACHEUX

##### **Associations complémentaires**

Monsieur Bernard JOUSSELIN  
*Vice-Président de la Ligue de l'Enseignement*

Monsieur Bernard CORRIGER  
*Secrétaire général des Pupilles de l'Enseignement Public*

##### **Personnalités qualifiées**

Madame Nicole CHEVALLIER-DROUET  
*Directrice d'école en retraite*

Monsieur Alain QUILLOUT  
*Membre du CA de l'observatoire de l'économie et  
des territoires de Loir-et-Cher*

Madame Marie ANGINOT  
*Présidente de la commission  
Ecole-entreprise du MEDEF 41*

Monsieur Daniel BESNARD  
*Président du conseil départemental de la  
protection de la nature et de l'environnement*

#### **5) REPRESENTANTS DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DESIGNES A TITRE CONSULTATIF**

Madame Hélène CARON  
*Présidente des D.D.E.N.*

Monsieur Jack ROBERT  
*Vice-Président des D.D.E.N.*

**ARTICLE 2** : L'échéance de la validité de la composition du CDEN reste fixée au 11 septembre 2018.

**ARTICLE 3** : L'arrêté n° 41-2017-11-28-005 du 28 novembre 2017 est abrogé.

**ARTICLE 4** : Le secrétaire général de la préfecture, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher et l'Inspectrice d'Académie - Directrice Académique des services de l'Education Nationale de Loir-et-Cher sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et du département.

Fait à BLOIS, le - 1 FEV. 2018



Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Julien LE GOFF

4108 7773